

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Réserves de change : hausse surprise des réserves de change en mai

Prix : forte contraction de l'Indice des Prix à la Production (IPP) et fléchissement de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en mai

Crédits et masse monétaire : en mai, la croissance des financements à l'économie (TSF) s'établit à son plus haut niveau depuis deux ans (+12,5%)

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Banques : nouvelle injonction donnée par le régulateur aux banques de taille intermédiaire en vue d'assouplir leur politique de couverture des provisions

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Commerce extérieur : excédent commercial record de la Chine en mai du fait d'une baisse des exportations moins importante que prévue et d'une chute des importations

Commerce extérieur : baisse de 31,9 % des exportations françaises vers la Chine au cours des quatre premiers mois du fait de la chute des ventes aéronautiques

Relation UE-Chine : la Chine publie un rapport dans le but de fustiger le climat des affaires en UE pour ses entreprises

Relation Chine-Australie : Les IDE chinois en Australie ont chuté de 62 % en 2019

ALE : le 3^e cycle des négociations pour un accord de libre-échange entre la Chine et le Cambodge s'est tenu en ligne

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Santé : la Commission Nationale de la Santé présente les chiffres démographiques et du système de santé chinois pour l'année 2019

Economie numérique : Kuaishou renforce sa position face à son rival ByteDance

Télécommunications : Huawei dominerait le classement mondial des entreprises détentrices de brevets essentiels pour la 5G

Cybersécurité : la Chine pourrait assouplir ses règles sur les transferts de données transfrontaliers sur une base pilote

Economie numérique : Tencent introduit son propre système « WeChat Pay Score »

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Transport aérien : début de mise en œuvre par la Chine de la reprise des trafics internationaux par les compagnies étrangères

Développement durable : hausse du niveau de protection du pangolin en Chine

Développement durable : publication d'une planification générale (2021-2035) en matière de grands travaux de protection et de restauration des écosystèmes

Développement durable : sanctions dans l'affaire du plagiat d'un rapport d'études d'impact environnemental

Développement durable : M. GUAN Zhiou nommé nouvel Administrateur de l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA)

Catastrophes naturelles : d'importantes inondations affectent le sud de la Chine

中国经济
分析报告



ACTUALITES REGIONALES ([ici](#))

Hubei : la construction d'une ligne de monorail suspendu a débuté dans la préfecture autonome d'Enshi, pour un investissement de 600 M CNY (75 M EUR)

Delta du Yangtsé : symposium pour la publication d'un nouveau tri-annuel pour l'intégration du delta

Zhejiang : 22ème foire de l'investissement sur le commerce à Ningbo, 363,1 Mds CNY signés

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

HONG KONG

Situation économique : Le versement d'une allocation de 1 290 USD à chaque résident hongkongais aura lieu à partir du 8 juillet ; 30 000 PME ont bénéficié du moratoire de six mois sur le remboursement du principal de leurs emprunts ; Le gouvernement a annoncé le 9 juin un plan de sauvetage de Cathay Pacific de 5,2 Mds USD : montée du gouvernement au capital de la compagnie à hauteur de 6,1%.

Situation financière : Le HKD se maintient à la limite haute de la bande de fluctuation (peg) et l'Autorité Monétaire de Hong Kong a réalisé 7 interventions de change cette semaine ; L'indice Hang Seng (HSI) a progressé de 6,8% depuis le 22 mai, effaçant presque complètement les pertes du 22 mai liées à l'annonce de la loi sur la sécurité nationale ; Airstar Bank, joint-venture entre le fabricant chinois de smartphones Xiaomi et AMTD Group, est devenue la 2^{ème} banque virtuelle à lancer ses services à Hong Kong après ZA Bank.

MACAO

Industrie du jeu : Les recettes issues des taxes sur les jeux ont chuté de -56,5% à 2,6 Mds USD au cours des 5 premiers mois de 2020, en raison d'une baisse des recettes brutes des jeux de -73,7%.

TAIWAN ([ici](#))

Tech : Quanta Storage sommée de céder ses actifs à HP par une cour américaine

Pétrochimie : signature d'un accord d'investissement entre CPC et PT Pertamina

R&D : Taiwan lance un plan pour attirer les firmes étrangères de la tech

MONGOLIE ([ici](#))

Impact du covid19 sur l'économie mongole : révision des prévisions de croissance de la Banque Mondiale à 0,5 % en 2020

CONJONCTURE

Réserves de change : hausse surprise des réserves de change en mai

De manière surprenante, compte tenu de la dépréciation du yuan observée en mai par rapport au dollar, les réserves de change de la Chine se sont accrues de 10,23 Mds USD au cours du mois sous revue ; alors que le marché anticipait un recul des réserves à 3 081 Mds USD, celles-ci s'élevaient désormais à 3 102 Mds USD fin mai. Cette variation serait imputable à des effets de valorisation d'actifs, selon la SAFE. Toutefois, ce n'est pas l'appréciation des cours des titres d'Etat américains, dont les rendements se sont tendus sur la période, qui explique ces effets de valorisation.

Prix : forte contraction de l'Indice des Prix à la Production (IPP) et fléchissement de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en mai

L'évolution de l'IPP confirme la tendance à la contraction, à -3,7% en mai contre -3,1% en avril, niveau le plus bas depuis avril 2016. Le fléchissement important du sous-indice du secteur extractif (-14,8% en mai contre -4,5% en avril) expliquent cette évolution. Pour mémoire, la croissance de l'IPP s'infléchit nettement depuis juin 2018, date à laquelle elle atteignait +4,7%. Cette contraction signale une demande en baisse pour la production industrielle et une diminution des profits pour le secteur manufacturier.

Le fléchissement des prix observé depuis début 2020 (+5,4% en janvier) en liaison avec le Covid-19, s'est poursuivi en mai ; l'indice des prix à la consommation est revenu de 3,3% en g.a. en avril à 2,4% en mai, le plus bas niveau depuis mars 2019. A noter que l'objectif de l'inflation fixé pour l'année 2020 durant les Lianghai est de +3,5%. Ce fléchissement trouve sa source dans la contraction des prix à la production qui s'est accentuée en mai. La composante volatile des prix des aliments fléchit de +11,3% en avril à +10,6% en mai, principalement en liaison avec les sous-indices - porc (+81,7% en mai contre +96,9% en avril) ainsi que les fruits et légumes (-8,5% en mai contre -3,7% en avril). L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) se stabilise à +1,1% en mai.

Crédits et masse monétaire : en mai, la croissance des financements à l'économie (TSF) s'établit à son plus haut niveau depuis deux ans (+12,5%)

La croissance de l'agrégat de financement à l'économie hors administrations publiques (« *Total social financing* », TSF) s'inscrit en mai à son plus haut niveau depuis deux ans (+12,5% contre +12,0% en avril), sous l'effet de la dynamique des émissions d'obligations gouvernementales locales (+17,2% en mai contre +15,2% en avril) et des émissions d'obligations des entreprises (+20,4% en mai contre +19,4% en avril).

Les obligations gouvernementales ont augmenté de +17,2%, le ministère des Finances ayant augmenté à fin avril le quota de *special purpose bonds* (SPB) de 1000 Mds RMB (140 Mds USD) que les collectivités peuvent émettre de manière anticipée avant la fin mai, afin de promouvoir les investissements en infrastructure. Il convient également de noter que les émissions d'obligations des entreprises enregistrent une accélération continue, à +20,4% en mai depuis début 2020, le régulateur des valeurs mobilières (CSRC) ayant lancé un système d'enregistrement visant à faciliter les ventes d'obligations à partir du 3 mars.

Les nouveaux prêts bancaires se sont accrues légèrement à +13,3% en mai contre +13,1% en avril, cette augmentation s'expliquant essentiellement par les prêts aux entreprises à long terme (+531 Mds RMB, soit deux fois plus de nouveaux prêts aux entreprises à long terme qu'en mai 2019), compte tenu du soutien financier par les autorités chinoises à l'économie réelle après le Covid-19.

La croissance des dépôts bancaires s'élève à +10,4% à fin mai, contre +9,9% en avril, soit la plus forte croissance depuis janvier 2018, les dépôts des administrations publiques ayant fortement augmenté (+1310 Mds RMB en mai contre +5,3 Mds RMB en avril), principalement en raison des émissions d'obligations gouvernementales locales. En revanche, les institutions financières non-bancaires ont réduit leur épargne (-674 Mds RMB contre +857 Mds RMB).

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 se stabilise à +11,1% en mai.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

BANQUE ET FINANCE

Banques : nouvelle injonction donnée par le régulateur aux banques de taille intermédiaire en vue d'assouplir leur politique de couverture des provisions

D'après Caixin, les banques de taille intermédiaire auraient reçu de nouvelles injonctions d'assouplissement de leur couverture des pertes sur prêts. Ces injonctions s'inscrivent dans la continuité des engagements pris par le Conseil des Affaires d'Etat le 21 avril de réduire la couverture des provisions pour pertes sur prêts de 20 points de pourcentage, l'objectif du dispositif étant d'inciter les banques intermédiaires à accroître leur offre de crédit à destination des entreprises. Pour mémoire, le ratio moyen de couverture des créances douteuses s'élevait fin mars 2020 à 183,2%. Les exigences en matière de politique de couverture des provisions avaient déjà fait l'objet d'un assouplissement début 2018, avec l'abaissement du ratio d'un niveau plancher de 150% à une fourchette comprise entre 120% et 150%. Pour mémoire, les banques de taille intermédiaire sont en termes relatifs les institutions financières les plus engagées en termes de taille d'actifs vis-à-vis des entreprises du secteur privé, lesquelles constituent les risques les plus élevés.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Commerce extérieur : excédent commercial record de la Chine en mai du fait d'une baisse des exportations moins importante que prévue et d'une chute des importations

Selon les chiffres préliminaires des douanes chinoises pour le mois de mai, les exportations ont diminué de 3,3 % en g.a en USD alors qu'elles ont augmenté de 1,4 % en valeur CNY, du fait de la variation du taux de change USD – CNY entre 2019 et 2020. Les importations chutent quant à elles de 16,7 % (en USD).

Sur les cinq premiers mois de 2020, les exportations (-7,7 % à 885,0 Mds USD) ainsi que les importations (8,2 % à 763,6 Mds USD) chutent. Le total des échanges diminue de 8,0 %, la balance commerciale de la Chine a augmenté de 21,3 Mds USD pour atteindre 62,9 Mds USD.

En mai, les exportations chinoises ont diminué vers la plupart des partenaires, notamment vers l'ASEAN (-5,7 % à 27,9 Mds USD), Hong Kong (-12,1 % à 20,8 Mds USD), la Corée du Sud (-4,0 % à 9,6 Mds USD) et de manière plus importante vers l'Inde (-51,2 % à 3,2 Mds USD). Celles en direction de l'Union européenne (-0,7 % à 35,4 Mds USD) et des Etats-Unis (-1,2 % à 37,2 Mds USD) ont mieux résisté au « choc Covid-19 ». Les exportations à destination du Japon sont dynamiques (+11,2 % à 13,3 Mds USD).

Les exportations de produits high-tech ont augmenté (+8,3 % à 63,0 Mds USD) de par la hausse des exportations de circuits-intégrés (+33,3 % à 9,0 Mds USD) et des machines de traitements de données (+42,2 % à 19,6 Mds USD). Celles de produits médicaux ont bondi (+114,7 % à 2,1 Mds USD). En revanche, les exportations de produits mécaniques et électriques – premier poste d'exportation-reculent (-1,8 % à 120,7 Mds USD).

Sur les cinq premiers mois, les exportations n'ont augmenté qu'à destination de certains pays dont l'Australie (+1,6 % à 18,6 Mds USD) et de pays du sud-est asiatique tels que Taiwan (+7,0 % à 22,5 Mds USD), Singapour (+6,5 % à 21,7 Mds USD) et le Vietnam (+5,5 % à 38,4 Mds USD). Les exportations ont chuté vers les Etats-Unis (-14,3 % à 137,6 Mds USD) et vers Hong Kong (-12,4 % à 92,6 Mds USD). Elles ont diminué de manière moins marquée vers l'Union européenne (-4,1 % à 138,3 Mds USD), la Corée du Sud (-5,6 % à 42,9 Mds USD) et le Japon (-1,6 % à 56,6 Mds USD).

Les exportations de produits mécaniques et électriques (-7,1 % à 519,6 Mds USD) et de produits high-tech (-3,3 % à 266,8 Mds USD) ont baissé à l'inverse des exportations de circuits intégrés (+10,9 % à 41,4 Mds USD) et des produits textiles (+21,3 % à 57,9 Mds USD).

En mai, les importations chinoises en provenance de la plupart des partenaires commerciaux diminuent fortement, notamment de l'Union européenne (-29,0 % à 18,7 Mds USD), des Etats-Unis (-13,5 % à 9,3 Mds USD), de l'Australie (-10,7 % Mds USD) et de la Russie (-33,4 % à 3,6 Mds USD). Les importations du Japon (-5,4 % à 12,4 Mds USD) et celles de l'ASEAN (-5,7 % à 21,5 Mds USD) résistent mieux grâce aux bonnes performances du Vietnam (+10,8 % à 5,2 Mds USD) et de la Thaïlande (+9,9 % à 4,2 Mds USD). Les importations taiwanaises sont également en forme (+5,2 % à 14,8 Mds USD).

Parmi les principaux postes, les importations de produits électroniques (-7,5 % à 68,1 Mds USD), de pétrole brut (-55,1 % à 9,5 Mds USD) et de minerais de fer (-2,0 % à 7,6 Mds USD) ont diminué. Celles de produits high-tech sont restées stables de par le dynamisme des importations de semi-conducteurs (+11,1 % à 26,6 Mds USD) et des machines de traitement de données (+54,8 % à 4,3 Mds USD), à l'instar des importations de produits agricoles (+12,2 % à 14,4 Mds USD).

Sur les cinq premiers mois de 2020, les importations en provenance de l'Union européenne (-11,8 % à 91,2 Mds USD) et des Etats-Unis (-7,6 % à 46,0 Mds), de la Corée du Sud (-8,9 % à 65,1 Mds USD) ont diminué fortement. Les importations japonaises (-5,0 % à 64,4 Mds USD) et australiennes (-2,6 % à 46,5 Mds USD) marquent le pas. Les importations des pays de l'ASEAN augmentent (2,6 % à 108,6 Mds USD) grâce notamment au dynamisme des achats en provenance du Vietnam (+25,5 % à 26,1 Mds USD). Celles en provenance de Taiwan sont également en forme (+5,1 % à 69,0 Mds USD).

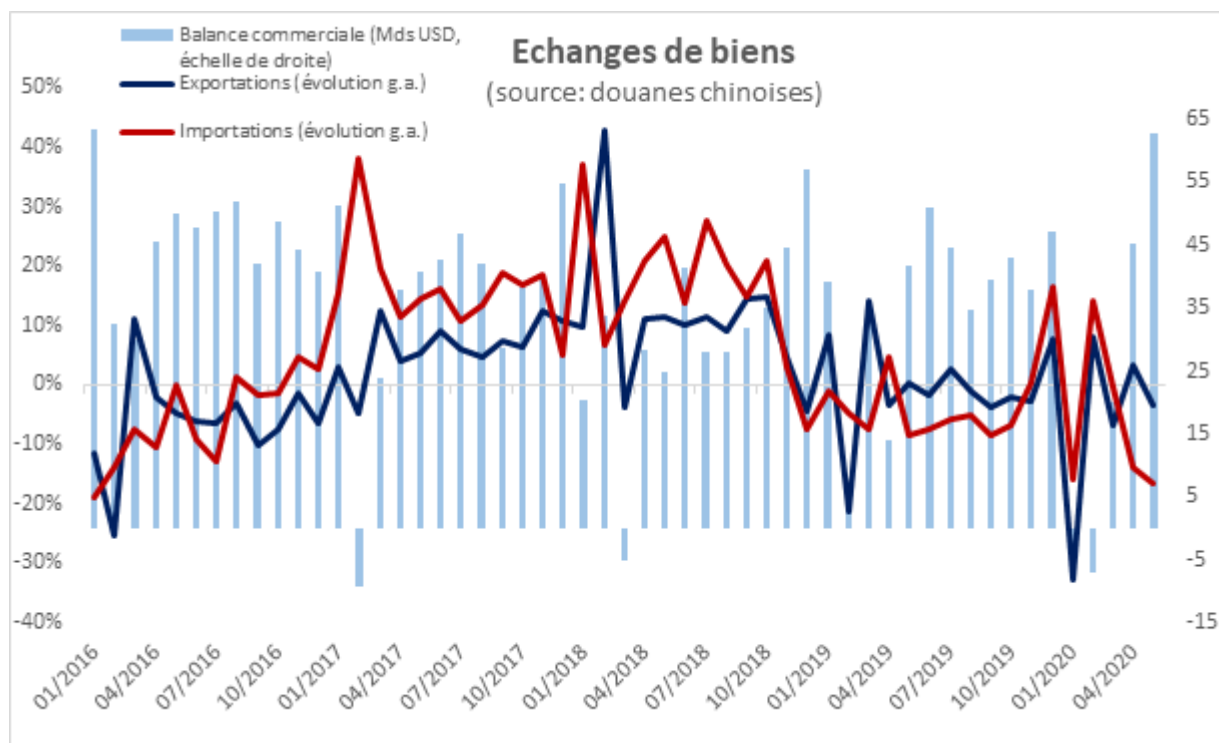
Les importations de produits high-tech (+0,5 % à 245,1 Mds USD) ont été stables notamment du fait du dynamisme des importations de circuits intégrés (+10,8 % à 125,7 Mds USD). Les importations de produits agricoles (+9,0 % à 65,6 Mds USD) et de minerais de fer (+8,6 % à 42,4 Mds USD) ont également augmenté. En revanche, celles de produits mécaniques et électriques (-4,1 % à 337,8 Mds USD) et de pétrole brut (-19,6 % à 79,3 Mds USD) ont continué de chuter.

Commerce extérieur de la Chine pour le mois de mai 2020 (source : douanes chinoises)

	Montant (Mds USD)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Echanges totaux	350,7	-9,3 %
Exportations chinoises	206,8	-3,3 %
Importations chinoises	143,9	-16,7 %
Balance commerciale	62,9	+51,1 % <i>(augmentation de la balance commerciale de 21,3 Mds USD)</i>

Commerce extérieur de la Chine sur la période janvier-mai 2020 (source : douanes chinoises)

	Montant (Mds USD)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Echanges totaux	1648,6	-8,0 %
Exportations chinoises	885,0	-7,7 %
Importations chinoises	763,6	-8,2 %
Balance commerciale	121,1	-7,8 % <i>(diminution de la balance commerciale de 10,3 Mds USD)</i>



Principaux fournisseurs de la Chine sur la période janvier-mai 2020 (source : douanes chinoises)

Fournisseur	Montant (Mds USD)	Part de marché (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
ASEAN	108,6	14,2	2,6 %
Union européenne	91,2	11,9	-11,8 %
<i>dont Allemagne</i>	36,9	4,8	-14,8 %
<i>dont France</i>	10,1	1,3	-24,4 %
Corée du Sud	65,1	8,5	-8,9 %
Taiwan	69,0	9,0	5,1 %
Japon	64,4	8,4	-5,0 %
Australie	46,5	6,1	-2,6 %
États-Unis	46,0	6,0	-7,6 %

Principaux clients de la Chine sur la période janvier-avril 2020 (source : douanes chinoises)

Client	Montant (Mds USD)	Part des exports (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Union européenne	138,3	15,6	-1,6
États-Unis	137,6	15,5	-12,4
ASEAN	133,8	15,1	-0,4
Hong Kong	92,6	10,5	-12,4
Japon	56,5	6,4	-1,6
Corée du Sud	43,0	4,9	-5,6

Commerce extérieur : baisse de 31,9 % des exportations françaises vers la Chine au cours des quatre premiers mois du fait de la chute des ventes aéronautiques

Selon les douanes françaises, sur les quatre premiers mois de 2020, les exportations françaises vers la Chine ont chuté de 31,9 % en glissement annuel pour atteindre 4,7 Mds EUR (-48,0 % en janvier ; -36,5 % en février ; -10,8 % en mars ; -25,4 % en avril). Hors ventes aéronautiques, les exportations ont augmenté de 0,6 % sur les quatre premiers mois (à 4,2 Mds EUR). Les ventes du secteur aéronautique se sont en effet effondrées (-79,8 % à 572 MEUR) et ne représentent que 12,0 % de nos ventes (à comparer à 40,4 % entre janvier et avril 2019). Les exportations de véhicules automobiles ont été quasiment nulles (-97,6 % à 1 MEUR).

En revanche, les exportations de produits pharmaceutiques ont bondi (+33,9 % à 608 MEUR) malgré la diminution de 16,2 % (133 MEUR) sur le seul mois d'avril. Les exportations des secteurs agricole et agroalimentaire ont augmenté 9,8 % à 806 MEUR) tirées par la forte hausse des exportations de viande (+44,4 % à 144 MEUR) et des produits de la culture et de l'élevage (+481,6 % à 200 MEUR). Les exportations de produits chimiques, cosmétiques et de parfum (+8,6 % à 850 MEUR) ont également été dynamiques.

Les importations françaises de biens chinois ont diminué sur les quatre premiers mois de 2020 (-6,4 % à 15,6 Mds EUR) coulées par l'affaissement des importations en avril (-10,1 % à 3,9 Mds EUR). Les importations d'équipements électriques et ménagers (-7,5 % à 1,9 Md EUR), de téléphones (-13,8 % à 1,5 Md EUR) et d'ordinateurs (-6,1 % à 1,6 Md EUR) ont diminué.

Au total, entre janvier et avril 2020, le déficit français vis-à-vis de la Chine a augmenté de 12,1 % à 10,9 Mds EUR (+1,2 Md EUR par rapport à la même période l'an dernier).

Echanges de biens entre la France et la Chine entre janvier et avril 2020

	Montant (Mds EUR)	Evolution en g.a.
Echanges totaux	20,4	-14,0 %
Exportations françaises	4,8	-31,9 %
<i>Matériel de transport</i>	<i>0,6</i>	<i>-78,7 %</i>
<i>Agricole et agroalimentaire</i>	<i>0,8</i>	<i>+9,8 %</i>
<i>Chimie, parfums, cosmétiques</i>	<i>0,8</i>	<i>+8,6 %</i>
Importations françaises	15,6	-6,4 %
<i>Informatique, électronique</i>	<i>4,0</i>	<i>-9,1 %</i>
<i>Textile, habillement, chaussures</i>	<i>3,1</i>	<i>+0,8 %</i>
<i>Equip. électriques et ménagers</i>	<i>1,9</i>	<i>-7,5 %</i>
Balance commerciale	-10,9	+12,1 % (augmentation du déficit de 1,2 Md EUR)



Relation UE-Chine : la Chine publie un rapport dans le but de fustiger le climat des affaires en UE pour ses entreprises

L'Académie du *China Council for the Promotion of International Trade* (CCPIT) a récemment publié un rapport portant sur le climat des affaires en Union européenne (UE) pour les entreprises chinoises, tout en donnant des recommandations à l'UE pour « améliorer son climat des affaires ». Ce rapport, premier de ce genre rendu public par le CCPIT, porte sur l'année 2019-2020.

NB : Considéré comme une « organisation sociale » dépendant du Conseil des affaires d'état, le CCPIT possède rang ministériel et est indirectement affilié au gouvernement chinois

Fin 2018, 3 200 entreprises chinoises ont été établies dans tous les Etats membres de l'UE ; elles emploient 260 000 personnes. Malgré la *déclaration conjointe du 21^e Sommet UE-Chine* qui s'engage à une coopération équitable et mutuellement bénéfique dans le commerce et les investissements bilatéraux, le CCPIT estime que l'UE et ses Etats membres continuent à « renforcer le contrôle des investissements étrangers, abuser de mesures commerciales punitives, discriminer contre les investissements étrangers dans la 5G et les autres domaines, et déstabiliser des opérations commerciales du fait de la surréglementation », tout en désignant la Chine comme un « concurrent économique » et un « rival systématique ». 163 entreprises dans l'UE ont été sondées en personne tandis que 268 ont répondu à un questionnaire qui leur a été envoyé.

Dans le chapitre I, portant sur l'évaluation annuelle des réformes de l'UE, en plus d'un « effet limité de plusieurs mesures pour stimuler l'économie », et d'un « progrès lent pour développer l'Union du marché unique », le rapport met surtout en avant les effets négatifs sur la « libéralisation du commerce et de l'investissement » du [règlement du renforcement du contrôle d'investissement étranger](#), et du [règlement sur la modification des règles de recours commerciaux en adoptant le concept de «distorsions significatives »](#).

Dans le Chapitre II portant sur les problèmes généraux liés au climat des affaires, le rapport souligne que :

1. La perception de l'environnement des affaires en UE serait plutôt négative (27,6 % d'avis négatifs ; 51,5 % d'avis neutres) ; l'exemple est pris de l'Allemagne et la Pologne qui ne figurent pas dans le top 100 du classement *Doing Business 2020* de la Banque mondiale en matière de facilité pour créer une nouvelle entreprise ;
2. La hausse du seuil d'accès au marché pour les capitaux étrangers aurait violé le principe de la non-discrimination et aurait limité voire bloqué l'accès pour les entreprises étrangères, tout en augmentant les coûts des produits étrangers ; en particulier, parmi les entreprises sondées soumises au contrôle d'investissement étranger, 79 % auraient indiqué avoir subi des dommages causés par ce contrôle et 49 % auraient signalé avoir subi un traitement discriminatoire ;
3. La « surréglementation » aurait augmenté les risques commerciaux ; en particulier, la Règlementation général sur la protection des données (RGPD) a perturbé les opérations quotidiennes de certaines entreprises chinoise, tout en portant atteinte à la souveraineté des autres pays du fait de son extraterritorialité ; de plus, les restrictions sur les visas auraient endommagé la « mobilité rationnelle du personnel » : 80,6 % des entreprises sondées signalent qu'il est difficile ou « relativement difficile » d'obtenir un visa du travail ;
4. La « discrimination implicite » va au contraire du principe de la justice et de l'équité ; en particulier, parmi les entreprises publiques sondées, 69,7 % auraient signalé avoir subi une surveillance plus stricte de leurs opérations quotidiennes du fait de leur origine, en même temps que 42,7% ont indiqué d'avoir été soumises à un contrôle plus stricte sous le mécanisme du

contrôle d'investissement étranger ; près de 70% des entreprises sondées jugeraient en revanche que les mesures administratives (comme les inspections) par les gouvernements des Etats membres vis-à-vis des investisseurs étrangers équitables ou «relativement équitables» ;

5. L'environnement politique et social ne serait pas optimal ; 73 % des entreprises sondées considèreraient que l'efficacité des employés publics en UE est « basse » ou « relativement basse » ; 43 % considèreraient que l'UE a des délais dans son processus administratif de l'approbation ou de l'inspection ; le rapport mentionne également les grèves et les attentats terroristes qui auraient « porté atteinte à la sécurité publique au quotidien » ;
6. La « surprotection » aurait généré des coûts supplémentaires pour les entreprises ; en particulier, 46 % des entreprises sondées auraient été soumises à des obligations de recrutement local, 49 % auraient signalé une perturbation de leurs activités normales du fait des activités syndicales ; 67 % considèreraient que les syndicats et le système du travail en général ont augmenté leurs coûts d'une manière significative ; 46 % auraient indiqué que leur coût de financement cette année en UE était plus élevé que l'année précédente ;
7. La confiance des investisseurs chinois dans l'UE aurait connu une baisse : en 2019, seulement 24 % des entreprises sondées ont choisi l'UE comme leur première destination d'investissement (par rapport à 79 % l'année précédente) ; l'UE resterait cependant, pour 67 % des entreprises sondées, l'une des trois premières destinations d'investissement.

Dans le Chapitre III portant sur les recommandations générales, le rapport propose à l'UE de :

1. Eliminer les mesures « excessives » de protection de son marché ; en particulier, établir des règles raisonnables, transparentes, et prévisibles sur le contrôle des investissements étrangers, adopter des mesures de recours commerciaux conformes aux règles de l'OMC, accorder des possibilités pour les entreprises étrangères à participer pleinement à l'élaboration des standards techniques en UE ;
2. Mitiger l'impact de la « surréglementation » de l'économie ; en particulier, éviter les interventions gouvernementales dans le marché, adopter une attitude inclusive concernant la réglementation de l'innovation scientifique et technologique, faciliter le processus des visas de travail, solliciter les opinions des entreprises étrangères sur les lois et les réglementations significatives, réformer le système du travail afin de stimuler sa vitalité, et se conformer aux lois internationales afin d'utiliser la « juridiction au bras long » d'une manière raisonnable ;
3. Mettre à terme toutes les mesures discriminatoires ; en particulier, garantir le traitement égal des entreprises privées et publiques concernant l'accès au marché, la licence et la certification, les marchés publics, l'application du projet, et l'élaboration des standards ; assurer une application prévisible des lois et des réglementations ;
4. Renforcer le système du service public gouvernemental ; en particulier, améliorer les capacités des salariés gouvernementaux à fournir les services publics, augmenter l'engagement dans la gestion de la sécurité publique, et renforcer la communication avec les entreprises étrangères.

Du Chapitre IV au Chapitre XV, le rapport élabore sur les sujets et les secteurs suivants dans l'UE (tout en proposant des recommandations dans chaque partie): l'accès au marché, la mise en œuvre administrative, la RGPD, l'économie digitale, la propriété intellectuelle, les marchés publics, l'anti-monopole, la certification des standards, la fiscalité, la finance, les logistiques, et l'e-commerce.

[Lien du rapport](#)



Relation Chine-Australie : Les IDE chinois en Australie ont chuté de 62 % en 2019

D'après une étude de KPMG et de l'université de Sydney, les investissements chinois en Australie ont chuté de 62 % en 2019 (à 2,4 Mds USD), le plus bas niveau depuis 2008. Le nombre de transactions a diminué de 43 %. Les secteurs de la santé, des infrastructures et de l'énergie (pétrole et gaz) n'ont reçu aucun investissement en 2019 alors que ces secteurs représentaient une part importante des IDE chinois entre 2014 et 2018. Le secteur agricole et agroalimentaire est celui qui a reçu le plus d'investissements en 2019 (44 % du montant total), résultant en partie de l'acquisition de Bellamy (spécialisé dans la fabrication de lait en poudre) et de Kirin Australia (le second plus grand fabricant de bière du Japon) par China Mengniu Dairy Company pour un total de 1,4 Md USD.

[Lien du rapport](#)

ALE : le 3^e cycle des négociations pour un accord de libre-échange entre la Chine et le Cambodge s'est tenu en ligne

Le 9 juin 2020, le 3^e cycle des négociations pour un accord de libre-échange (ALE) entre la Chine et le Cambodge s'est tenu en vidéo-conférence ; selon le communiqué publié par le ministère chinois du Commerce (MofCom), l'accélération des négociations durant la pandémie du Covid-19 a eu pour effet d'approfondir la relation économique bilatérale et de faciliter la libéralisation des investissements bilatéraux afin de contribuer à la stabilisation des chaînes d'approvisionnement régionales et la reprise de l'économie régionale.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Santé : la Commission Nationale de la Santé présente les chiffres démographiques et du système de santé chinois pour l'année 2019

La Commission Nationale de la Santé (CNS) a publié le 6 juin son « Rapport des statistiques du développement des soins de santé en Chine en 2019 ». Le chiffre-clé de l'espérance de vie serait de 77,3 ans en 2019 en Chine, contre 70 ans en 1996 d'après la Banque Mondiale. 14,7 M d'enfants sont nés en Chine en 2019, pour un ratio de naissance déséquilibré de 110 garçons pour 100 filles. Malgré cela, le rapport vante l'application de la politique des « deux enfants », qui a succédé en 2015 à la politique de l'enfant unique, en insistant sur le fait que près de 60% des enfants nés en 2019 n'étaient pas le premier-né de leur fratrie.

Le rapport met en évidence l'augmentation, relative, des moyens alloués au système de santé : fin 2019, il y avait ainsi 1 007 545 le d'établissements médicaux et de santé en Chine atteignait, soit une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente. Ce chiffre regroupe les « hôpitaux », de niveaux variables, mais aussi les centres de soin locaux et les dispensaires où est dispensée la médecine générale primaire. Concernant les hospitalisations, la Chine dispose selon le rapport d'un total de 8,8 millions de lits (+4,8% par rapport à 2018), dont 72,5% appartiennent à des hôpitaux publics, le reste étant privé. En 2019, 12,9 M de personnes travaillaient dans le domaine de la santé en Chine (dont 60,2% dans les hôpitaux), soit une augmentation de 5,1% par rapport à l'année précédente.

Le rapport fait également état d'un montant total de 6 520 Mds CNY (815 Mds EUR) de dépenses nationales de santé en 2019, soit 4 657 CNY (582 EUR) par habitant, équivalant à 6,6% du PIB total. Sur l'ensemble de cette somme, les dépenses personnelles engagées par les ménages ont représenté 28,4%. Durant la crise du covid-19, les autorités chinoises ont pris des mesures afin de prendre en charge directement les patients et de financer les tests préconisés dans le cadre du protocole de lutte contre l'épidémie. Néanmoins, les services en ligne d'assurance privée ont également rencontré un fort succès durant cette période.

Comme partout dans le monde, l'épidémie de COVID-19 a fait office de test pour le système de santé chinois. Le gouvernement chinois a également pris un certain nombre de mesures d'urgence (allocation des ressources, prise en charge des frais médicaux, procédures de certification accélérées, etc.) dont la pérennité en fin de crise reste à apprécier. Le 2 juin dernier, Xi Jinping a réaffirmé lors d'une [réunion d'experts](#) sa volonté de construire « un système de santé publique à même de protéger la vie des gens » en renforçant les mesures de détection et de prévention des épidémies, mais également en renforçant le niveau de couverture sanitaire de la population. Le dirigeant chinois a justifié cette réforme en déclarant que « la santé de l'humanité est la base du progrès sociale de la civilisation ».

[Consulter le rapport statistique de la CNS \(2019\)](#)

[Consulter le rapport *Healthy China: Deepening Health Reform in China : Building High-Quality and Value-Based Service Delivery* de l'OMS et la Banque Mondiale \(2019\)](#)

Economie numérique : Kuaishou renforce sa position face à son rival ByteDance

L'application de vidéos courtes Zynn était l'application gratuite la plus téléchargée aux Etats-Unis début juin. Zynn est la version internationale de Kuaishou, rivale de Douyin (TikTok) en Chine. Preuve de ses ambitions, l'entreprise a d'ailleurs annoncé cette semaine un investissement de 10 Mds CNY (1,25 Md EUR) pour la construction d'un *data center* à Ulanqab (Mongolie intérieure). Dès 2017, Kuaishou avait annoncé son intention d'orienter sa croissance vers les marchés internationaux, en

s'appuyant notamment sur les axes des routes de la soie du numérique (Kuaishou se revendiquait déjà numéro un en Russie et en Biélorussie). Alors que 99% des revenus du groupe provenaient des utilisateurs chinois en 2018, l'une des principales raisons du succès récent de Kuaishou à l'étranger est le système de rémunération des internautes. Ces derniers peuvent en effet être rémunérés pour avoir recommandé l'application, ou simplement en regardant des vidéos sur la plateforme, un système comparé par [certains analystes](#) à un montage pyramidale.

De plus, une partie du contenu mis en ligne sur la plateforme serait en réalité transposé depuis TikTok, ce qui a incité Google à [supprimer](#) Zynn de son Play Store pour cause de plagiat. En mai dernier pourtant, Kuaishou avait lui-même [porté plainte](#) contre ByteDance, propriétaire de TikTok, pour avoir détourné des liens de Kuaishou vers sa propre plateforme. En décembre 2019, Kuaishou avait levé 2 Mds USD (1,8 Md EUR) auprès de Tencent, alimentant au passage la rivalité existante entre Tencent et ByteDance ([voir brèves du 2 mars 2020](#)). Cette semaine, JD.com, dont Tencent est également l'un des principaux actionnaires, a également signé un [partenariat](#) dans le domaine du e-commerce avec Kuaishou, illustrant l'alignement des intérêts de ces entreprises contre ceux de ByteDance. En février, Kuaishou disposait en Chine de 300 M d'utilisateurs actifs, contre 400 M pour Douyin, version chinoise de TikTok.

Télécommunications : Huawei dominerait le classement mondial des entreprises détentrices de brevets essentiels pour la 5G

Selon les [résultats](#) d'une étude menée conjointement par les cabinets GreyB Services et Amplified AI, Huawei serait le premier bénéficiaire mondial de brevets essentiels à la technologie 5G. Les résultats de cette étude ne doivent cependant pas être considérés comme définitifs, la définition des standards « essentiels » n'ayant pas encore fait l'objet d'un consensus par les experts, qui devront également en définir les conditions d'utilisation. Il s'agit pour Huawei d'un sujet hautement stratégique, le groupe s'étant par le passé opposé à [Samsung](#) et [Qualcomm](#) concernant les conditions paiement de redevances. En effet, jusqu'alors, la balance des paiements de Huawei dans ce domaine se révélait largement déficitaire. En 2019, le groupe de Shenzhen aurait ainsi déboursé près de 6 Mds USD pour seulement 1,4 Md USD de revenus.

L'utilisation de ce type de brevets, appelés *standard essential patents* (SEP) par une entreprise tierce implique le paiement d'une redevance selon des termes « *fair, reasonable and non-discriminatory* » (FRAND), ce qui représente pour cette entreprise une manne financière. Malgré des progrès remarquables dans certains secteurs, notamment les télécommunications, la Chine reste en retard par rapport aux États-Unis, à l'Union Européenne et au Japon en termes de nombre de SEP détenus par ses entreprises, ces difficultés s'expliquant en partie par les défauts du système chinois d'enregistrement des SEP.

Cybersécurité : la Chine pourrait assouplir ses règles sur les transferts de données transfrontaliers sur une base pilote

Comme l'observe un article du [Diplomat](#), plusieurs provinces chinoises ont proposé d'assouplir les règles concernant les transferts de données depuis et vers certaines zones de libre-échange relevant de leur circonscription. C'est notamment le cas à Hainan, où des propositions ont été faites au niveau local comme [central](#) (Conseil des affaires de l'Etat) en vue de mettre en œuvre des mesures pour « faciliter les flux de données personnelles vers l'extérieur » du territoire chinois. En 2018, Hong Kong avait également proposé à Pékin de faire converger les mécanismes de flux de données entre Hong Kong et la Chine continentale. Enfin, en avril 2020, la zone de libre-échange pilote de Shanghai a mentionné la possible « exploration en matière de gouvernance internet et d'échange de données transfrontaliers » dans son plan de travail à cinq ans.

Les textes d'application de la loi sur la cybersécurité de 2017 soumettent les flux transfrontaliers de données personnelles et de données « importantes » à un contrôle préalable à leur sortie de Chine, contraignant de facto les opérateurs de données à stocker les données localement. La libéralisation de ces flux fait partie des revendications de nombreuses multinationales numériques et a intégré les négociations « commerciales » sino-américaines (phase II). Des contrôles trop rigoureux sont également susceptibles de compliquer l'internationalisation de groupes chinois comme Alibaba, ByteDance, Tencent, etc., qui se retrouvent dans l'impossibilité de transférer et traiter les données dans des géographies les plus appropriées.

Economie numérique : Tencent introduit son propre système « WeChat Pay Score »

Le 3 juin dernier, Tencent a officiellement annoncé le lancement de la fonctionnalité WeChat Pay Score (微信支付分) intégrée à son application de messagerie. Afin de promouvoir ce nouvel outil, WeChat a incité ses utilisateurs à publier leurs propres scores, une internaute [s'étant même vantée](#) d'avoir obtenu une notation supérieure à celle de Ma Huateng, fondateur de Tencent.

Présenté par certains médias comme une « [deuxième carte d'identité](#) », ce système permet aux utilisateurs ayant un bon score de bénéficier de facilités grâce à WeChat Pay sur près de 1 045 applications telles que Didi (service de VTC), Pinduoduo (e-commerce) ou encore des sites de réservation d'hôtels. Les utilisateurs les mieux notés peuvent par exemple obtenir des exemptions de caution, des coupe-files pour certains services, ou même des facilités de paiement. Par ailleurs, ce service n'est disponible que pour les personnes disposant d'une carte d'identité chinoise, attribut nécessaire pour identifier les individus.

Bien que ce service soit développé indépendamment du système national de crédit social, en cours de déploiement par ailleurs, il est présenté comme une façon de créer un « mode de vie basé sur la confiance » (创造一种信任生活方式), un concept invoqué par les autorités pour promouvoir le système de crédit social. A terme, il n'est cependant pas à exclure que des échanges de données aient lieu entre les deux systèmes, voire qu'ils fusionnent, Tencent [faisant partie](#) du consortium sélectionné pour développer l'infrastructure de la plateforme nationale [Internet+ Monitoring System](#). Parmi les données recueillies pour établir la « fiabilité » des utilisateurs, le WeChat Pay Score s'appuie sur les données d'identité des individus, les habitudes de paiement et l'historique de crédit.

En 2018 déjà, Tencent avait testé sans succès Tencent Credit, un service de crédit personnel déployé sur une base test à l'échelle nationale. Tencent n'ayant pas de licence pour opérer des activités de *credit reporting*, WeChat Pay Score n'est pas présenté comme tel mais [semble présenter](#) des caractéristiques très similaires à celles du crédit sésame (芝麻信用) développé par Alipay depuis 2015 par Alipay.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Transport aérien : début de mise en œuvre par la Chine de la reprise des trafics internationaux par les compagnies étrangères

Dans la suite de la notice du 4 juin (voir *Brèves hebdomadaires du SER de Pékin* - semaine du 1^{er} au 5 juin), l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) a procédé à de nouvelles annonces cette semaine.

A l'occasion d'une conférence de presse, un porte-parole de la CAAC a précisé les critères qui pouvaient conduire la Chine à négocier, avec un certain nombre de pays, des arrangements plus favorables en matière de liaisons internationales, pour l'heure limitées par principe à une fréquence hebdomadaire par compagnie par route et par pays. Il s'agit d'une lecture interprétative du [point n°8 de la notice du 4 juin](#), qui restait jusqu'alors sibyllin.

Une série de quatre critères est avancée pour cette « qualification » des pays, qui concerna (1) le faible nombre de « cas importés » positifs au COVID-19 en provenance de ces pays vers la Chine ; (2) les liens économiques étroits avec la Chine ; (3) les capacités éprouvés de ces pays en matière de prévention et de réduction des risques au COVID-19 prises pour les passagers aériens ; (4) la nécessité pour ces pays d'organiser des vols pour la reprise économique en Chine, notamment à travers les dispositifs de « *fast track* » mis en place en bilatéral par les autorités chinoises avec des Etats-tiers pour faciliter le retour de la communauté d'affaires en Chine. Ce statut accommodant en matière de droits de trafic pourrait bénéficier à la Corée, les Etats-Unis et à un certain nombre d'Etats membres de l'UE, dont la France.

Cependant, Pékin n'est toujours pas accessible en direct pour les passagers des vols internationaux. Depuis le 22 mars, tous les passagers de compagnies étrangères ou chinoises à destination de Pékin sont déroutés vers une douzaine d'aéroports où sont effectués des examens médicaux dont un test de dépistage au COVID-19. Selon les statistiques de l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC), moins de 15% des passagers sont autorisés à poursuivre leur voyage jusqu'à Pékin, tous les autres étant tenus d'effectuer une quarantaine de quatorze jours au point d'escale. Le 9 juin, la CAAC a annoncé que Shanghai était retiré de cette liste des points d'entrée préalable pour les vols internationaux à destination de Pékin. Les points de Chengdu, Changsha, Hefei et Lanzhou ont été ajoutés à la liste, ainsi que celui de Wuhan comme éventuel « point d'entrée de secours ».

Une dizaine de compagnies étrangères ont sollicité des droits de trafic pour rouvrir une liaison régulière hebdomadaire vers Shanghai Pudong. En vertu du [point n°6 de la notice du 4 juin](#), les compagnies aériennes sont désormais tenues de recueillir une approbation supplémentaire et dérogoire aux autorisations prévues par les accords aériens (validées, celles-ci, par la CAAC). Au 12 juin, sept compagnies ont obtenu cette autorisation : pour l'Europe, Air France, Lufthansa et Virgin Atlantic ; pour la Russie, Aeroflot ; pour l'Océanie, Air New Zealand ; enfin pour les Etats-Unis, Delta et United.

Dans l'intervalle, les compagnies chinoises poursuivent leurs programmes réguliers internationaux, de manière asymétrique et déséquilibrée selon les situations, Air France ne disposant pour l'heure que d'un seul vol régulier hebdomadaire autorisé, tandis que les compagnies chinoises en totalisent trois (vers Paris depuis Pékin, Shanghai, et Canton). Un retour à l'équilibre semble être un objectif partagé, dans des délais et des conditions opérationnelles acceptables. Ainsi, en matière de droits de trafic, si la Chine ne respecte toujours pas ses engagements bilatéraux prévus par les accords aériens, elle

commence à appliquer sa propre réglementation, adoptée toutefois de manière unilatérale et sans concertation avec ses partenaires, dont la France.

De manière quelque peu ironique dans un tel contexte, c'est le 8 juin que la CAAC a publié des directives pour la mise en œuvre de la 7^{ème} liberté de l'air, dans le cadre du projet du Conseil des Affaires d'Etat de création d'un port franc à Hainan (voir *Brèves hebdomadaires du SER de Pékin* - semaine du 1^{er} au 5 juin). Ce droit de 7^{ème} liberté correspondra à la possibilité pour une compagnie aérienne d'un Etat tiers de transporter du trafic de passagers et de fret entre l'île de Hainan et un troisième Etat (par exemple pour une liaison entre l'île de Hainan et Bangkok, opérée par une compagnie vietnamienne).

La CAAC en a précisé le cadre d'exercice, en limitant ces opérations à 7 vols par semaine par transporteurs aériens désignés. Ces droits, dérogoires aux accords aériens bilatéraux, devront toutefois obtenir l'assentiment de tous les Etats concernés (dans l'exemple, outre la Chine, la Thaïlande et le Vietnam)

Développement durable : hausse du niveau de protection du pangolin en Chine

Début juin, les autorités chinoises ont retiré quatre produits de la « pharmacopée chinoise » officielle : deux espèces de plantes, les déjections de chauve-souris et les écailles de pangolin. Ce document officiel énumère les produits utilisés pour la « médecine traditionnelle chinoise ». En 1993, la Chine avait déjà retiré des produits de sa Pharmacopée pour des raisons de protection de la biodiversité. La corne de rhinocéros et l'os de tigre avaient alors été remplacés par de la corne de buffle et de l'os de léopard.

Concomitamment, l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA) a rehaussé la protection du pangolin, la passant au niveau 1. Le pangolin faisait depuis 1989 l'objet en Chine d'une protection de niveau 2, mais cela n'a pas suffi à endiguer la chute de la population : estimés à 850 000 dans les années 1960, les pangolins ne seraient plus que 10 000 environ en Chine, d'après l'Union internationale pour la conservation de la nature. La baisse de la population de pangolins s'explique principalement par la destruction de l'habitat de l'espèce et les sanctions insuffisantes en cas de consommation prohibée.

Lors d'une conférence de presse, la NFGA a indiqué que le relèvement de la protection est la conséquence d'une étude scientifique lancée en juin 2019 et de consultations menées interministérielles en décembre 2019.

Pour mémoire, le pangolin était passé en annexe 1 (la plus protectrice) de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) en septembre 2016, interdisant ainsi son commerce international. Il est estimé que le pangolin serait l'espèce de mammifère la plus braconnée au monde.

Développement durable : publication d'une planification générale (2021-2035) en matière de grands travaux de protection et de restauration des écosystèmes

La Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) et le Ministère des ressources naturelles (MNR) ont publié conjointement le 11 juin 2020 une planification générale pour la période 2021-2035 en matière de grands travaux de protection et de restauration des écosystèmes. Cette planification vise à établir un « système de barrière de sécurité écologique nationale » à l'horizon 2035.



Cette planification liste cinq grandes catégories d'écosystèmes : les forêts, les prairies, les zones humides (y compris les rivières et les lacs), les déserts et les mers. Les écosystèmes urbains ou agricoles sont exclus de ce programme. En revanche, certains écosystèmes artificiels (mines, terrains agricoles) peuvent être concernés s'il s'agit de projets de restauration d'écosystèmes naturels.

Neuf grands travaux de protection et de restauration sont listés dans la planification : barrière écologique du plateau Qinghai-Tibet ; zone écologique clé du Fleuve jaune ; zone écologique du fleuve Yangtsé ; ceinture forestière du Nord-Est ; ceinture de contrôle septentrionale de sable ; ceinture des collines et des montagnes du Sud ; zone littorale ; établissement d'aires protégées et la protection des animaux sauvages et projets d'appui techniques.

Avant la fin 2020, la NDRC, le MNR et l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA), en coopération avec d'autres autorités compétentes, élaboreront les programmations de ces neuf grands travaux précisant les objectifs, les zones concernées, les mesures concrètes, les investissements, le calendrier de réalisation, etc.

Télécharger la planification complète en chinois (Word et PDF) :

http://gi.mnr.gov.cn/202006/t20200611_2525741.html

Développement durable : sanctions dans l'affaire du plagiat d'un rapport d'études d'impact environnemental

Un scandale avait été révélé en avril 2020 concernant le plagiat d'un rapport d'études d'impact environnemental du projet de dragage du canal de la baie de Shenzhen. Sous la pression de l'opinion publique, le *South China Sea Institute of Oceanology of Chinese Academy of Sciences*, rédacteur du rapport, avait avoué avoir plagié directement une partie du rapport concernant le projet d'expansion du canal de la baie de Zhanjiang, une autre ville dans la province du Guangdong (cf. Brèves du SER du 27 avril 2020).

Le 10 juin, soit deux mois après, le Quotidien du Peuple a annoncé les sanctions prononcées dans cette affaire. Le *South China Sea Institute of Oceanology of Chinese Academy of Sciences* est condamné à une amende de 3,2 millions de yuans (env. 400 000 euros). La peine est assortie pour le responsable du rapport d'une interdiction pour cinq ans de signer des rapports d'études d'impact environnemental. Le Centre des voies navigables de Shenzhen, qui assume la principale responsabilité pour le plagiat du rapport, est condamné à 2 millions de yuans (env. 250 000 euros). Le Bureau des transports de Shenzhen est condamné à un million de yuans, pour défaut d'examen du rapport.

Pour mémoire, ce projet de dragage du canal de la baie de Shenzhen pourrait engendrer des impacts négatifs sur la mangrove locale, alors que la Chine entend protéger ses mangroves. Au cours des vingt dernières années, la superficie des mangroves chinoises a augmenté de 7 000 hectares et 55 % des mangroves sont protégées.

Développement durable : M. GUAN Zhiou nommé nouvel Administrateur de l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA)

M. GUAN Zhiou vient d'être nommé administrateur de l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA), en remplacement de M. ZHANG Jianlong. Il avait déjà été nommé en mai Secrétaire général du PCC de la NFGA et membre du PCC du Ministère des ressources naturelles (MNR).



M. GUAN Zhiou, né en 1969, a été le plus jeune directeur de la propagande du comité du PCC au niveau provincial (de 2018 à 2020 dans la province du Shandong). Il est docteur en écologie de l'Académie chinoise des sciences (CAS).

Pour mémoire, l'Office français de la biodiversité a signé le 6 novembre 2019 un arrangement administratif avec la NFGA pour développer la coopération franco-chinoise dans le domaine des aires naturelles protégées.

Lire la biographie plus complète de M. GUAN Zhiou en chinois :

<http://www.forestry.gov.cn/LdzqProtal/main/5931/index.html>

Catastrophes naturelles : d'importantes inondations affectent le sud de la Chine

Début juin, des précipitations comprises entre 100 et 300 mm dans plusieurs provinces du sud du pays ont augmenté le niveau d'une centaine de cours d'eau de cette région abondante en ressources en eaux. D'après le Ministère de la gestion des urgences, plus de 2 millions de personnes ont été affectées dans 11 provinces, 1 300 habitations ont été détruites et 6 personnes seraient décédées. Près de 146 000 hectares de terres cultivées ont été dégradées et des barrages ont cédé. Au total, le coût des dégâts matériels s'établirait à plus de 4 Mds de CNY (env. 500 M EUR). Les autorités ont mis en place des mesures d'urgence, aidant notamment à évacuer près de 230 000 personnes des zones sinistrées.

Le Ministère des ressources en eaux appelle à se préparer à d'autres inondations cette année, dans un contexte de précipitations supérieures à la normale, tant en occurrence qu'en volume (6 % de précipitations supplémentaires depuis le début de l'année).

Pour mémoire, les autorités chinoises ont incorporé la lutte contre les inondations dans leurs priorités de développement. Le gouvernement chinois a notamment annoncé en 2015 un programme national baptisé « Ville éponge » qui vise à repenser la gestion de la ressource en eau dans les villes et à développer leur résilience face aux inondations. Dans ce cadre, 30 villes ont été sélectionnées pour tester des programmes pilotes de villes éponges et utiliser des solutions pour absorber, stocker, drainer et réutiliser les eaux de ruissellement. La France participe au développement de ce type d'infrastructures dans la province du Sichuan, où l'Agence française de développement finance la transformation d'un des districts de la ville de Mianyang.

Retour au sommaire ([ici](#))

ACTUALITES REGIONALES

Hubei : La construction d'une ligne de monorail suspendu a débuté dans la préfecture autonome d'Enshi, pour un investissement de 600 M CNY (75 M EUR).

Construite par l'entreprise d'Etat CRSIC (China Railway Science & Industry Group Co), cette ligne longue de 2,1 km pour trois stations doit entrer en service en juin 2021. Ce projet s'inscrit selon les autorités dans le cadre de la lutte pour l'éradication de la pauvreté, en contribuant au développement du tourisme dans les zones rurales de la préfecture d'Enshi, où le revenu disponible moyen annuel est d'environ 11 500 CNY (1448 EUR) contre 16 000 CNY en moyenne dans les zones rurales de la province du Hubei.

Delta du Yangtsé : symposium pour la publication d'un nouveau tri-annuel pour l'intégration du delta

Du 5 au 6 juin, les principaux dirigeants du delta du Yangtsé (Anhui, Jiangsu, Shanghai, Zhejiang) se sont réunis pour le symposium de l'intégration du delta du Yangtsé, suite à la publication en décembre 2019 du plan éponyme par les autorités centrales. Suite au symposium, un plan tri-annuel sera publié pour annoncer les grandes lignes de la création d'un cluster industriel interprovincial et d'un central national de l'innovation dans le delta. Ce plan tri-annuel prend la suite du précédent publié en 2018 et est effectif jusqu'en 2020. Le symposium a souligné l'avancement de l'établissement d'une communauté scientifique et technologique propre au delta, évoquant des travaux communs sur la recherche académique ou le développement d'infrastructures. Parmi les axes prioritaires identifiés par les dirigeants figurent la coopération industrielle, la connectivité des transports, l'innovation technologique et la protection environnementale. Des exemples concrets sont la coopération de Shanghai et de la province du Jiangsu pour la construction du nouvel aéroport de Nantong, et celles d'entreprises du secteur de l'énergie pour établir un fonds commun du delta, des chaînes d'approvisionnement communes et une route de démonstration pour la logistique hydrogène.

[Lire l'article de Economic Information Daily](#)

Zhejiang : 22^{ème} foire de l'investissement sur le commerce à Ningbo, 363,1 Mds CNY signés

Le 9 juin a eu lieu la 22^{ème} foire sur l'investissement et le commerce du Zhejiang, à Ningbo. S'étant déroulé en partie en ligne, cette foire a notamment réuni la présence du gouverneur du Zhejiang Yuan Jiajun et des représentations officielles étrangères (Singapour, Pakistan, Japon, Serbie, Slovaquie, Monténégro, Slovaquie, Bosnie Herzégovine...). Un total de 363,1 Mds CNY de contrats ont été signés durant la journée, parmi lesquels 97 Mds CNY d'investissement étrangers, relatifs aux secteurs des nouveaux matériaux, de la biomédecine, de la santé, des technologies numériques... En particulier, l'investissement dans le district de Jiashan, faisant partie de la zone pilote d'intégration du delta du Yangtsé, est mentionné, avec la signature d'un projet de 240 M USD par l'entreprise chinoise Zhengchuang (正创集团) pour la construction du siège santé du groupe. Un projet d'énergie hydrogène



a également été signé par Air Products China (1 Md USD) tandis qu'AstraZeneca China a officialisé l'établissement d'un siège régional à Hangzhou.

[Lire l'article de Zhejiang News](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

HONG KONG

Situation économique

Le versement d'une allocation de 1 290 USD à chaque résident hongkongais aura lieu à partir du 8 juillet. Pour faciliter les paiements, 21 banques fournissent la possibilité aux demandeurs de s'inscrire en ligne à compter du 21 juin.

30 000 PME ont bénéficié du moratoire de six mois sur le remboursement du principal de leurs emprunts (entre mai et octobre), accordé par les banques à la demande de l'Autorité Monétaire (HKMA). **49 Mds USD de prêts sont concernés.** Toutes les PME dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 10,3 M USD sont éligibles.

Le gouvernement a annoncé le 9 juin un plan de sauvetage de Cathay Pacific de 5,2 Mds USD : montée du gouvernement au capital de la compagnie à hauteur de 6,1%, à travers la souscription d'actions préférentielles pour 2,5 Mds USD ; prêt relai de 1 Md USD ; émission d'actions préférentielles à hauteur de 1,5 Md USD, souscrites par les actionnaires actuels Swire, Air China et Qatar Airways, qui verront leur participation se diluer légèrement (respectivement de 45 à 42%, de 29,9 à 28% et de 9,9 à 9,3%).

Situation financière

Le HKD se maintient à la limite haute de la bande de fluctuation (peg) et l'Autorité Monétaire de Hong Kong (HKMA) a réalisé 7 interventions de change cette semaine (vente de 17,7 Mds HKD contre 2,3 Mds USD). La HKMA avait déjà procédé à 9 interventions entre les 21 avril et 5 juin, en vendant un total de 30,4 Mds HKD (3,9 Mds USD). **Outre le différentiel des taux HIBOR et US LIBOR, la demande en HKD est accrue en raison des introductions en bourse : NetEase, société de jeux en ligne cotée au Nasdaq en 2000, a effectué sa cotation secondaire à Hong Kong le 10 juin et levé 2,7 Mds USD. Plusieurs opérations sont annoncées les prochaines semaines (JD.com, WeDoctor et China Bohai Bank Co notamment).**

L'indice Hang Seng (HSI) a progressé de 6,8% depuis le 22 mai à 24 480 points, effaçant presque complètement les pertes du 22 mai liées à l'annonce de la loi sur la sécurité nationale. Le HSI enregistre toutefois une baisse de -14,2% depuis le 1^{er} janvier

Fintech : le 11 juin 2020, Airstar Bank, joint-venture entre le fabricant chinois de smartphones Xiaomi et AMTD Group, est devenue la deuxième banque virtuelle à lancer ses services à Hong Kong après ZA Bank. Elle a obtenu une licence bancaire en mai 2019 et a testé ses services en mars 2020 auprès de 2000 clients via la « sandbox » de supervision Fintech de la HKMA.

MACAO

Les recettes issues des taxes sur les jeux ont chuté de -56,5% à 2,6 Mds USD au cours des 5 premiers mois de 2020, en raison d'une baisse des recettes brutes des jeux de -73,7%. En mai, Macao a perçu 63,6 M USD de taxe sur les jeux, en baisse de -94% g.a. Les opérateurs de jeux à Macao sont taxés à hauteur de 39% au titre de l'impôt sur les revenus des jeux, dont 35% de taxes gouvernementales et 4% de contributions aux fonds sociaux.

TAIWAN

Tech : Quanta Storage sommée de céder ses actifs à HP par une cour américaine

[Le cours de l'action de Quanta Storage](#) (filiale de Quanta Computing) a dévissé cette semaine [deux jours de suite](#) (-10%) après qu'une Cour d'Appel de la Nouvelle Orléans ait ordonné à la société taiwanaise de céder tous ses liquidités, usines et brevets à HP Inc, validant un jugement antitrust intervenu en début d'année la condamnant à une amende de 439 M USD (HP a fait valoir que Quanta Storage avait cherché à plusieurs reprises à retarder le règlement de ce litige pendant l'épidémie de covid-19). La valorisation boursière de Quanta Storage a perdu 1,89 Md TWD (près de 60 M EUR). Quanta Storage a été reconnue coupable d'entente illicite, entre 2003 et 2009, avec plusieurs autres sociétés du secteur de la tech, sur les prix des lecteurs de disques optiques qu'elles fournissaient à HP. Si les autres fabricants ont trouvé un accord avec HP pour mettre fin aux poursuites, Quanta semble vouloir poursuivre la bataille judiciaire.

Pétrochimie : signature d'un accord d'investissement entre CPC et PT Pertamina

Le Vice-Président de l'entreprise publique CPC, FANG Jeng-zen, a annoncé la signature [d'un accord d'investissement](#) de 250 Mds TWD (8 Mds USD) avec le groupe pétrolier indonésien PT Pertamina à Balongan, sur l'île de Java, chaque partie contribuant à 45% du projet, les 10% restant ouvert à des participants potentiels. Le complexe, dont la construction est prévue entre 2022 et 2026, aura une capacité annuelle de production d'éthylène de 1 M de tonnes. Cet accord fait suite à un premier MOU signé entre les deux parties en 2018. CPC estime que l'Indonésie, avec sa population de 260 M d'habitants, et les allègements fiscaux proposés par les autorités sur la zone de développement, représente un fort potentiel. Pour mémoire, en 2015, CPC avait souhaité démanteler son site pétrochimique de Kaohsiung (the Fifth Naphtha Cracker plant) appelé à fermer pour des raisons environnementales pour le relocaliser en Indonésie, mais ce projet n'avait pu voir le jour pour des raisons de coût.

R&D : Taiwan lance un plan pour attirer les firmes étrangères de la tech

[Le Vice-Ministre de l'économie LIN Chuan-neng](#) a annoncé un plan de soutien à la R&D de 10 Mds TWD (309 M EUR) sur 7 ans pour attirer les entreprises étrangères à venir investir sur les technologies émergentes. Parmi les secteurs ciblés, figurent notamment les nouvelles générations de semi-conducteurs, la 5G et l'intelligence artificielle. Des aides seront allouées en fonction du montant des investissements et du nombre d'emplois créés avec un plafond fixé à 50% des dépenses de R&D. Alors que les tensions entre les USA et la Chine s'intensifient, un certain nombre d'entreprises étrangères réévaluent leur projet d'implantation ou d'extension dans la région. Le ministère anticipe un effet d'entraînement sur l'investissement privé de 40 Mds TWD (1,2 Md EUR) par an et la formation de plus de 6300 ingénieurs. Le MOEA estime qu'en 2025 la production des nouvelles générations de semi-conducteurs atteindra 46,8 Mds TWD (près de 1,5 Md EUR), celle de l'industrie des nouvelles générations de télécommunication, dont la 5G, 570 Mds TWD (près de 18 Mds EUR) et celle des industries de l'intelligence artificielle 360 Mds TWD (11 Md EUR).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

MONGOLIE

Covid19: révision des prévisions de croissance de la Banque Mondiale à 0,5 % en 2020

Alors que l'économie mongole s'est contractée d'environ 10,7% au Q1 de l'année 2020, le déficit de la balance des paiements avoisine 665 MUSD (ce qui représente une détérioration d'environ 1 Md USD comparé à la même période l'année dernière, où cette dernière était excédentaire de 322 MUSD). Le déficit commercial, fortement impactée par la fermeture des frontières et la chute des exportations de charbon (en mai les exportations de charbon sont 2,6 fois inférieures aux volumes exportés en 2019) et autres produits minéraux, s'établit désormais à 389,6 MUSD. En parallèle, les IDE qui sont majoritairement axés vers le développement des activités minières, ont fortement chutés (481,4 MUSD au Q1 de l'année 2020, ce qui représente une baisse de 20% par rapport à la même période en 2019). Par conséquent, la Banque Mondiale a abaissé ses prévisions de croissance pour l'année 2020 à 0,5% (-2,6% selon le scénario le moins optimiste). Toutefois, les diverses organisations financières internationales envisagent un rebond rapide de la croissance mongole (+7,9% de croissance en 2021 selon l'agence Fitch) et aucune n'envisage un creusement drastique et insoutenable de la dette publique, raison pour laquelle aucune des agences de notation de crédit n'a pour le moment abaissée la notation de la Mongolie de manière drastique.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service économique de Hong Kong, Service économique de Taipei, antenne du SER de Pékin à Oulan Bator

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 PĒKIN – RPC, CP 100600

Rédigé par : Zilan Huang, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Antoine Moisson, Dominique Grass, Antoine Bernez, Lianyi Xu, François Lemal, Dominique Grass, Maxime Sabourin, Odile Huang, Paule de la Poype, Rodolphe Girault, Hugo Debrouse

Revu par : David Karmouni, Orhan Chiali, Pierre Martin, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, Raphaël Pequignot

Responsable de publication : Jean-Marc Fenet